L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 9 FEVRIER 1893.

Le général Beauregard.

La Nouvelle-Orléans a été, toute la journée d'hier, en proie à de très vives alarmes. Le bruit courait, en ville, que le général Beauregard était au plus mal ; certains pessimistes le disaient même, à la dernière extrémité.

Il y avait là, fort heureusement beaucoup d'exagération. Le général avait, effectivement, beaucoup souffert, depuis deux jours ; mais son état n'avait jamais été désespéré.

Il s'est déclaré un mieux sensible ; il a pu se lever dans la journée, et prendre quelque nourriture, un peu de laitage.

Espérons qu'il n'y a eu là qu'une fausse alerte, et que la Louisiane conservera, longtemps encore, le plus illustre de ses citoyens, la plus pure de ses gloires.

Mariage.

Le mariage de Mlle Louise Gourdain avec M. E. de la Houssaye, avait attiré hier, mercredi, à l'Eglise St Alphonse, une foule d'amis et de connaissances. Mlle Gourdain est la fille de M. J. K. Gourdain, une des victimes de la célèbre journée du 14 septembre 1874 ; tombé, à la Nouvelle-Orléans, sous les balles des janissaires de l'époque, son nom est resté dans la mémoire des patriotes louisianais.

Mlle Gourdain est aussi la nièce de l'estimable et populaire agent de propriétés foncières, M. J. V. Gourdain, homme excellent et qui a une grande expérience des affaires joint une irréprochable probité.

M. E. de la Houssaye qui vient de conduire Mlle Gourdain à l'autel, appartient à une des plus anciennes et des plus honorables familles des Attakapas. Il est de Franklin, paroisse Ste-Marie, où il s'est créé une belle position ; il est aimé et estimé de tous ceux qui le connaissent.

Nous formons les vœux les plus sincères pour le bonheur des deux époux.

THEATRE DE L'OPERA.

Beau, très-beau bénéfice que celui de M. et Mme Lemaitre, hier soir ; et cela, un mercredi, le plus mauvais soir de la semaine, celui que l'on choisit pour les bals et les soirées, pendant la saison théâtrale ; si, — circonstance aggravante — deux vieilleries, telles que l'ouverture de *Guillaume Tell*, qui date de 1825 à 1830, et *Norma*, le chef d'œuvre de Bellini, mais qui doit bien avoir près de soixante ans d'existence.

L'attraction, l'attrait de la nouveauté n'y était pas, il faut en convenir. Mais les deux artistes, mari et femme, sont très sympathiques au public de la Nouvelle-Orléans. Il y paraissait, hier soir, car la salle était très bien, garnie ; l'enthousiasme était chauffé à blanc, et les cadeaux ont été aussi nombreux que magnifiques.

Il y avait là, vraiment de quoi meubler le plus mondain des salons. Nous ne pouvons énumérer les présents ; ce serait trop long. Bornons nous à citer un riche nécessaire en argent, envoyé à M. et Mme Lemaitre, par la société Frohman. Rarement on a fait à des bénéficiaires un aussi chaleureux accueil.

L'ouverture de *Guillaume Tell* a très bien marché. Quelques hésitations dans l'exécution de *Norma*. Dame, on prendre le temps pour réapprendre un opéra que Pon a malheureusement désapprin.

Nous voudrions bien mettre en regard les opéras nouveaux que l'on nous donnés récemment, et *Norma* que l'on ne joue plus guère ici, ni en France.

Mais le temps nous manque : nous ne pouvons que constater une magnifique réussite, à tous les points de vue.

La démonstration faite en faveur de M. et Mme Lemaitre, leur fait beaucoup d'honneur ; elle sera très utile à l'institution de l'Opéra, qui est une des gloires de notre ville.

Mme Jan Boyer a obtenu, hier soir, un très beau succès ; le rôle d'Adalgise est peut-être le meilleur qu'elle ait rempli, jusqu'ici.

Ce soir, pas de représentation. Il y a, à l'Opéra, grand bal.

Demain, première représentation d'une œuvre tout à fait inconnue à la Nouvelle-Or éane, *Esclarmonde*, l'œuvre la plus méritante de Massenet.

Nous ne connaissons de lui que quelques œuvres chantées ou publiées avant la conversion de l'auteur au Wagnérisme. L'opéra en question est donné au bénéfice de M. Lagye, notre excellent chef d'orchestre, et, probablement, le meilleur musicien qu'il y ait, pour le moment, en ville.

M. Lagye a droit à toutes nos sympathies ; il ne lui manquerait pas, nous en avons la ferme conviction.

Samedi, matinée pour Dames : *La Fille de Mme Angot*, avec tout le personnel de la troupe comique parlante et chantante.

Samedi soir, bénéfice de M. et Mme Maugé, la dernière de *Sigurd*. Il y aura foule, ne fut-ce que pour donner à la Directrice et au Directeur un éclatant témoignage des sympathies qu'ils méritent, en compensation des pertes qu'ils viennent d'éprouver.

Dimanche, en matinée, troisième de *Lakmé*, le plus joli succès de la saison. Lakmé, on le sait, c'est Mme Jan Boyer, qui vient de révéler dans le rôle d'Adalgise de très rares qualités que nous ne lui connaissions pas ; elle s'est presque élevée à la hauteur d'une Falcon.

Enfin, ce soir, pour le bénéfice d'un de nos artistes les plus aimés, les plus populaires, M Jouanne, *Le Grand Mogol*.

Nous reviendrons sur ces trois dernières représentations, qui, pour les amateurs de théâtre, ont un intérêt exceptionnel.

Théâtre St-Charles.

Larry the Lord, attire toujours la foule au Théâtre St-Charles, avec l'acteur Graham, qui ne manque certes, pas de talent.

La pièce est, à proprement parler, un vaudeville ; c'est-à dire une comédie, mêlée de couplets. Très amusante, cette bouffonnerie, avec ses chants et ses danses.

La troupe est, d'ailleurs, excellente, et donne très bien la réplique à l'acteur principal. C'est, décidément, un franc succès, et nous croyons que la semaine sera fructueuse pour la direction du St-Charles.

Ce soir, cinquième représentation, avec autant de succès que le premier jour.

Académie de Musique.

Ce soir, cinquième représentation, à ce théâtre, des minstrels de W. S. Cleveland, une des meilleures troupes qui soient, depuis longtemps, venues à la Nouvelle-Orléans. Chants, danses, monologues, comédies, tout ce qui concerne ce genre de spectacle, tout à fait à part, qu'ont inventé les américains et que seuls ils étaient capables de trouver et de perfectionner.

Aux Minstrels s'est ajoutée une compagnie d'Arabes qui font de véritables prodiges d'adresse et de force. Leurs exercices sur le trapèze sont étourdissants, et leurs pyramides humaines, provoquent chaque fois, de applaudissements enthousiastes. Spectacle à voir. Ces Arabes du désert ne montrent aux civilisés les plus habiles des pays civilisés.

On nous annonce, pour dimanche prochain, la reprise de *Tar and Tartar*.

Grand Opera House.

C'est décidément une artiste très remarquable que Mme Fanny Davenport et qui pourrait remplir le rôle d'étoile, sur les premiers théâtres du Nouveau et de l'Ancien Monde. Son interprétation de *Cléopâtre*, la place au rang des meilleures tragédiennes de notre époque.

Elle est, d'ailleurs, très bien secondée par une excellente troupe qui ne contribue pas peu aux succès de ses représentations. Une des choses qui nous ont le plus vivement frappé, avant-hier et hier soir, au Grand Opera House, c'est la richesse, la magnificence des décors.

Il y a là surtout une vue de la Vallée du Nil qui fait un merveilleux effet. Au lever du rideau, les applaudissements partent spontanément, involontairement. Mais qui donc a brossé cette belle toile, et où a-t-elle été brossée ?

Entre bons villageois.

—Alors comme ça, père Magloire, c'est le monsieu de chez qui vous a repiché ?

—Ma foi, oui, sans lui je savions ne tre dernier sou.

—Et qué que vous lui avez dit, pour le remercier ?

—Rien du tout. Ce mudo là a tiil point laissé le cœnsail emporter mon chapeau.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Temperature du 8 février 1893.
Thermomètre de M. A. L. Chauvin, Opticien, No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades.
7 heures du matin.....	60	4
Midi.....	56	13
3 P. M.....	60	14
9 P. M.....	60	14

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Joseph Hurd à Mlle Elisabeth François ; George A. Schlocsel à Mlle Henriette Lagubr ; Frank Krohn à Mlle Franc a Steller ; Clark Bradley à Mme Veuve Thomas Condon ; Horatio S. Eustis à Mlle Mary Ballard ; John A. Bass à Mlle Nora Aucoin ; Elias Remquette à Mlle Virginia Ackermann ; George P. Jones à Mlle Mary E. Garvey ; Martin Leach à Mlle Amanda Brunet ; John A. Valle à Mlle Alber tine Iwinger ; Charles E. Leland à Mlle Leonora T. Wrigley ; Henry Heffer à Mlle Elizabeth Acker.

NAISSANCES.—Mme Adolph Hefner, une fille ; John Gilspion, un garçon ; Ernest Bondry, un garçon ; Terrance Miller, un garçon ; Samuel T. Gately, un garçon ; John J. Calligan, un garçon ; Louis Kroz, une fille ; Charles H. Kahrs, un garçon ; Alfred A ley, une fille ; Patrick Farrel, un garçon ; F. Palermo, un garçon ; Albert L. Key un garçon ; Eugène Angeil, un garçon ; Henry Legendzhi, une fille.

DÉCÈS.—George W. Andrews, 70 ans, 133 rue Lyon ; Mlle Emilie Brisbin, 17 ans, 329 rue Urseline ; John Wh te, 50 ans, coin Dixieme et Burdette ; Mme Maggie Thomas, 41 ans, 14 rue Nord Derbigny ; Mme Marshall J. Smith, 37 ans, 644 rue Camp ; Michael Donlan, 48 ans, 3504 rue Chippewa ; Veuve C. Elbert, 81 ans, Asile des Pauvres ; Matilda Alexis, 55 ans, 248 rue Bourgogne ; Gustave Seibert, 68 ans, coin Robertson et Félicians ; John Marshall, 6 mois, 242 1/2 rue Conti ; Veuve George Wendling, 73 ans, 207 rue Nord Miro ; Mme Marie Blanch 44 ans, coin Nouvelle-Orléans et Prieur ; Peter F. Broad 74 ans, coin Peste et Bourgogne. Mlle Louise Champagne, 1727 rue Claiborne ; Martha Washington, 1 mois, 1009 rue Jackson ; Mme G. Bonera, 40 ans, coin Flood et Dauphine ; Grafton B. Lusk, 29 ans, Birmingham, Ala ; Conrad Kein, 43 ans, coin Chartres Elysées et Miro ; G. A. Baldwin, 48 ans, 28 rue Amélia. Mme Rosa Seibert, 5 mois, 252 rue Tchoupitoulas ; Viola Richardson, 4 ans, 450 rue Gravier.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

H. Gallot à Mme A. V. Wogan, un terrain borné par les rues St Pierre, Orléans, Remparts et Bourgogne, $1,800.

J. H. et J. J. Schelland à James Roche, un terrain borné par les rues Camp, Magasins, Neuvième et Huitième, $19,855.

Devin et Alice Montieu à John Bostwich, un terrain borné par les rues Marigny, Remparts, Mandeville et St-Claude, $1,300.

People's Homestead Association à Christian Bacher, un terrain borné par les rues Laurel, Foucher, Aline et Constance, $1,200.

Mme S. A. Dowling à Edward Cotton, un terrain borné par les rues St Claude, Remparts, Français et Union, $2,300.

Mme Ann Sheehan à William O. Hart, un terrain borné par les rues Thalie, Erato, Prytania et Locust, $750.

William G. Taylor à Mme Ruth Scooler, un terrain borné par les rues Prytania, Pleasant, Harmonie et St-Charles, Mme Sarah Hirsch au même, un terrain dans le même lieu, $6,250.

Isidore Bernheim à Mme Anita Hobore, Jr., un terrain borné par les rues Constantinople, Baronne, Carondelet et Général Taylor, $600.

Le même à la même, un terrain borné par les mêmes rues, $600.

Laurent Verger à Mme à Ladrent Vergez, deux terrains bornés par les rues Ste-Anne, Dauphine, Bourgogne et Orléans, $769.

Mme Marion E. White au Mutual Building and Homestead Association, deux terrains bornés par les rues Canal, Robertson, Dorgenois et Douane, $6,793

Adam Dupuy à Mme Alice J. Jones, deux terrains bornés par les rues Rochebiare, D'Abadie, Dorgenois et Aubry, $72.

Mme Rebecca Harris à Freder ck Matthews, deux morceaux de terre, bornés par les rues Julie, Camp, St-Joseph et St Charles, $7,000.

Charles A. Worsley à Augustus Craft, trois terrains bornés par les rues Amelin, Baronne, Corondelet et Foucher, $2,250.

Succession de Mme A. Husson à Mme William Grenstrum, trois terrains bornés par les rues St Claude, Marais, Montégut et Presse ; aussi, cinq terrains bornés par les rues Urquhart, Clouet, Feliciana et Villeré $300.

William Sheridan au Mutual Building and Homestead Association, deux terrains bornés par les rues Bolivar, Gravier, St James et Tulane, $1,799.

Même acquéreur à William Sheridan, même propriété, $2,400.

Mutual Loan and Building Company à Mme Julia Daigle, deux terrains bornés par les rues Camp, Chestnut, Octavia et Joseph, $2,100.

John Wilson à Mme Payne, un terrain borné par les rues Claiborne, Première, Deuxième et Derbigny, $100.

Pelican Homestead and Building Association à Mme Catherine Ward, trois terrains bornés par les rues Toulouse, Gayoso, St Pierre et Dupré, $600.

James A. Gandet et al. à Mme Bonne de Notre Dame de la Nouvelle-Orléans, deux terrains bornés par les rues St-George, Edmond et Green, $1,650.

John Maher aux mêmes, sept terrains dans le même lieu, $3,500.

Henry Zeller à Catherine Winter, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Lyon et Upperline, $300.

John H. Keller à Joseph Conrad, un terrain borné par les rues St-André, Johnson, Magnolia et Clara ; aussi, un terrain borné par les rues St-André, Johnson, Locust et Magnolia, $5,500.

L. C. Armistead et al, à Mme Hélène Wilie, un terrain borné par les rues Cadiz, Jersey, Laurel et Jena, $750.

Cour Civile de District. — J. J. Gairens, contré Mme. Gairens en $3,500 de dommage.

F. M. Roden contre A. S. Vaught pour $114 05.

Geo. Devezin contre le Recorder des hypothèques pour obtenir l'annulation d'une inscription.

E. Mason contre la N. O. and Carrollton R. R. Co. pour $1,999.

J. Mathos contre la Consumers Ice Co. en $10,000 de dommages.

Les successions de W. F. Viedenburgh, R. C. Camp, H. Hanchild, M. Keefe, A. Carrano, F. R. Wright et L. P. Canonge sont ouvertes.

Le pont sur le Mississippi.—Les levées, à l'endroit où sera situé le pont que l'on va jeter sur le Mississippi ont une hauteur de 10 p eds.

L'arche principale aura 1000 pieds de large et 85 pieds d'élévation au-dessus du niveau des hautes eaux de 1892.

Les fondations seront établies à 150 pieds au-dessus des eaux basses, procéder requise pour trouver une couche inébranlable solide pour soutenir le pont.

La pente sera de chaque côté du pont de 80 pieds par mille. De la base de ses fondations à son extrême hauteur, il aura 350 pieds. La structure d'acier descendra de chaque côté jusqu'à ce qu'elle ait atteint une hauteur de 40 pieds au-dessus du sol. Elle mesurera donc d'une extrémité à l'autre 11 mille pieds de long.

Ce sera la plus longue du monde. Le pont de Memphis ne mesure que 790 entre les deux piles de l'arche principale.

Chute.—Hier matin, à 11 heures, un nègre du nom de E. Wilson, âgé de 12 ans, qui puisait au coin des rues Market et Tchoupitoulas, dans un tombereau, est tombé et les roues lui ont passé sur l'abdomen. Il a été transporté à l'hôpital et le conducteur du véhicule a été arrêté.

Vols.—M. Wm Satzner, de Cairo, Ills., qui est descendu à l'hôtel Schmidt, s'est plaint à la police qu'hier matin à une heure, il a rencontré coin Magasin et Crarier, une nègresse qui l'a accosté et lui a volé, dans une poche intérieure de son gilet, une somme de $115. Elle a remplacé le rouleau de billets par un rouleau de papier brun. L'étranger qui était un peu pris de boisson, ne s'est aperçu de la substitution qu'en rentrant à l'hotel.

Le feu.—Hier matin, à 9 heures 30, un tuyau de cheminée en mauvais état a mis le feu à un cottage situé rue Milan près Laurel, appartenant à Pat Flood et habité par J. Vincent. Dommages $10.

Explosion.—Hier, à 2 heures de l'après midi, un réservoir plein de vapeur a fait explosion au Upper City Bone Yard. Un nommé Alfred Geteike a été brûlé à la figure. Dommages, $100.

Accident.—Le 6 courant à 8 h. du soir Cornélius Morris, un nègre de 15 ans, a été blessé accidentellement au bras droit par Ernest Helwick qui manipulait imprudemment un revolver à l'intersection de Carrollton Avenue et du Mississippi Valley RR.

Incendie.—Hier soir à 6 heures, le feu a endommagé pour $600, un cottage situé au No 29 de la rue Sud Johnson, appartenant à Thos. Moran et occupé par J. Nuser. Le mobilier a été endommagé pour $300 et est assuré $1,000 à la compagnie Sun Mutual.

Le No 31 de la même rue a été endommagé pour $50 et le No 186 de l'avenue Cleveland pour $60. Il est occupé par M. T. Moran, dont le mobilier a été légèrement endommagé.

Levee Board.—Le Levee Board du District de Caddo a voté une résolution ayant pour objet la perception d'une taxe de 10 mills *ad valorem*, 5 cents par acre et une taxe de 50 cents par balle de coton.

Le Fait

Que la Salsepareille d'AYER A GUÉRI D'AUTRES PERSONNES de Maladies Scrofuleuses, d'Eruptions, de Furoncles, d'Eczéma, des Maladies de Foie et des Reins, de la Dyspepsie, du Rhumatisme, et du Catarrhe devrait être une preuve convaincante que le même cours de traitement VOUS GUÉRIRA. Tout ce qui a été dit des merveilleuses guérisons effectuées par l'usage de la

Salsepareille d'AYER

pendant les 50 dernières années, véritablement peut s'appliquer de nos jours. Elle est, sous tous les rapports, La Médecine Supérieure. Les propriétés curatives, la force, le goût, en sont toujours les mêmes ; et pour n'importe quelles maladies du sang que la Salsepareille d'AYER soit prise, les susdites maladies cedent à ce traitement. Quand vous demandez pour de la

Salsepareille d'AYER

ne vous laissez point persuader d'en acheter n'importe quelles autres sans valeur, lesquelles sont, pour la plupart, des mélanges d'ingrédients bon marché, ne contenant point de salsepareille, sont aucun type uniforme d'apparence, de goût ou d'effet, ne sont dépuratifs du sang que de nom seulement, et vous sont offertes parce qu'il y a plus de profit en les vendant. Prenez

La Salsepareille d'AYER.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Prix $1 : six flacons, $5.

Elle on a guéri d'autres, elle vous guérira.

Merry Twelve Club.—Le Merry Twelve Club nous adresse une invitation à une soirée qu'il donnera après demain chez Mme L. Adams, coin Dumaine et Remparts.

Les officiers du club sont :

D. Brisolara, président ; Mlle Blanche Reine, première vice présidente ; Mlle Alice Ramel, seconde vice-présidente ; Mlle Emma Prados, trésorière ; Eug. J. Joubert, secrétaire ; Ernest Joubert, gardien.

Comité d'organisation.—Eug. J. Joubert, chairman ; Mlle B. Reine, Mey Adams, Mlle E. Prados et M. B. Joubert.

Comité de réception.—M. L. Robin, chairman ; O. Roy, Ernest Joubert, E. Marchesean, Mlle M. Bistes, L. Reine et E. Montreuil.

Police Board.—Le meeting régulier des membres du Police Board a eu lieu hier soir à 7 heures, sous la présidence du maire Fitzpatrick. MM. Dmorueille, Beanhan, Parker, Drolla, le secrétaire Donnaud, le chef Gaster, son secrétaire Wadervoort et le Dr Bayon étaient présents.

Après la lecture des minutes du dernier meeting, on procède à l'audition des cas, qui sont au nombre de deux. Le premier est celui de l'agent J. A. Dupuy, contre lequel plusieurs accusations étant de même nature et les témoignages pour ainsi dire identiques on arrive à des conclusions différentes.

La Presse proteste contre l'acquittement de M. Rouvier, dit qu'il est dû à des raisons politiques et que les autorités ont eu peur de le mettre en jugement de crainte qu'il ne révélât des secrets pouvant perdre le gouvernement dans l'estime publique.

M. Audrieux, dans une entrevue publiée par le *Figaro*, dit que ces décisions restent pour lui sans importance et qu'il est prêt à faire cause commune avec les actionnaires pour poursuivre en remboursement et même en dommages ceux qui ont reçu illégalement des sommes prélevées sur le fonds destiné au Canal de Panama.

Il s'en rapporte aux tribunaux français qui sont compétents et impartiaux. Les actes du gouvernement ne seront pas influencés par les bruits diffamatoires que l'on fait circuler depuis un mois, il prétend que les citoyens doivent s'incliner devant les décisions des tribunaux et non devant celle d'un tribunal provisoire. (Applaudissements à gauche)

Nous avons fait, a ajouté M. Bourgeois, tout notre possible, et la question posée par M. Gousset n'est qu'une boutade. Nous ne voulons pas fournir aux ennemis de la république des armes pour la faire périr. Nous avons fait notre devoir et nous acceptons le résultat ; la Chambre va faire autant.

M. Godefroy Cavaignac, député de la Sarthe, a dit que ceux qui s'étaient faits les champions de l'honnêteté en organisant la campagne contre la compagnie du Canal, ont pat la suite gardé le silence.

Il a été prouvé qu'un ministre avait reçu de l'argent de la compagnie, que des agents internationaux avaient joué dans la politique française un rôle difficile à comprendre. Les fautes de quelques individus ne peuvent pas servir d'armes contre toute une institution d'un pays.

(C'est le langage d'un honnête homme," s'est écrié M. Deroulède.)

M. Cavaignac passe en revue les fraudes si familières au public et continue ainsi :

"Je ne doute point de la sincérité du gouvernement, mais les résultats ne sont pas satisfaisants et rien ne peut m'empêcher de dire que son devoir est de surveiller l'emploi des fonds d'une compagnie financière. (Applaudissements.—Sensation parmi les ministres.)

Pourquoi les Français sont-ils républicains, parce qu'ils voient dans la République un gouvernement qui leur garantit l'impartialité de la justice et la fidélité au devoir. Qu'il ne soit pas dit qu'ils ont fait erreur.

M. Cavaignac a soumis l'ordre du jour suivant :

"La chambre étant décidée à appuyer le gouvernement dans la répression de tous les actes de corruption et détermi né à empêcher le retour des pratiques administratives qu'elle condamne, passe à l'ordre du jour. (Applaudissements.)

M. Deroulède a dit : "Tout ce qu'exigeait l'honneur de la France et de la République a été dit, je n'ai rien à ajouter aux sentiments qui viennent d'être exprimés."

M. Ribot a dit que le gouvernement avait fait son devoir quelque pénible qu'il fut.

Comme M. Cavaignac, il désire que la lumière se fasse sur l'affaire de Panama ; rien n'a été négligé pour atteindre ce but. Si Arton a disparu, ce n'est pas la faute du gouvernement.

Le Prof Arnaté, député socialiste du Tarn a dit que le socialisme était le seul remède aux corruptions politiques et il a présenté un ordre du jour dans ce sens.

Cette motion a été rejetée par 420 contre 37.

M. Ribot a annoncé que le gouvernement acceptait la proposition de M. Cavaignac, et celle-ci a été adoptée par 448 contre 41. On a décidé aussi que son discours serait affiché dans toute la France.

Pierre Richard, boulangiste, a proposé le remboursement par le gouvernement aux héritiers du baron de Reinach de la somme versée par le baron à M. Rouvier pour le service secret.

Il a demandé l'urgence et sa motion a été adoptée par 232 contre 176.

M. Goussart a envoyé ses témoins à M. N. de Benoit, député de l'Aveyron, qui l'avait interrompu avec insistance.

Chez de Lesseps demande à la Cour d'Assises l'annulation de l'accusation portée contre lui par M. Franqueville, sous prétexte que le délit dont il est accusé n'est pas compréhensible spécifié.

Il prétend que ses transactions avec M. Baïhaut ne peuvent être qualifiées de corruption d'un fonctionnaire public, qu'il accuse M. Baïhaut d'extorsion.

Substitution de la monnaie d'aluminium à celle de papier.

Springfield, Ill., 8 février—M. B. ..., a présenté aujourd'hui au Sénat, une résolution par laquelle il demande aux Etats-Unis d'adopter la monnaie d'aluminium à celle de papier.

Il a été prouvé qu'un ministre avait reçu de l'argent de la compagnie, que des agents internationaux avaient joué dans la politique française un rôle difficile à comprendre. Les fautes de quelques individus ne peuvent pas servir d'armes contre toute une institution d'un pays.

(C'est le langage d'un honnête homme," s'est écrié M. Deroulède.)

M. Cavaignac passe en revue les fraudes si familières au public et continue ainsi :

"Je ne doute point de la sincérité du gouvernement, mais les résultats ne sont pas satisfaisants et rien ne peut m'empêcher de dire que son devoir est de surveiller l'emploi des fonds d'une compagnie financière. (Applaudissements.—Sensation parmi les ministres.)

Pourquoi les Français sont-ils républicains, parce qu'ils voient dans la République un gouvernement qui leur garantit l'impartialité de la justice et la fidélité au devoir. Qu'il ne soit pas dit qu'ils ont fait erreur.

M. Cavaignac a soumis l'ordre du jour suivant :

"La chambre étant décidée à appuyer le gouvernement dans la répression de tous les actes de corruption et détermi né à empêcher le retour des pratiques administratives qu'elle condamne, passe à l'ordre du jour. (Applaudissements.)

M. Deroulède a dit : "Tout ce qu'exigeait l'honneur de la France et de la République a été dit, je n'ai rien à ajouter aux sentiments qui viennent d'être exprimés."

M. Ribot a dit que le gouvernement avait fait son devoir quelque pénible qu'il fut.

Comme M. Cavaignac, il désire que la lumière se fasse sur l'affaire de Panama ; rien n'a été négligé pour atteindre ce but. Si Arton a disparu, ce n'est pas la faute du gouvernement.

Le Prof Arnaté, député socialiste du Tarn a dit que le socialisme était le seul remède aux corruptions politiques et il a présenté un ordre du jour dans ce sens.

Cette motion a été rejetée par 420 contre 37.

M. Ribot a annoncé que le gouvernement acceptait la proposition de M. Cavaignac, et celle-ci a été adoptée par 448 contre 41. On a décidé aussi que son discours serait affiché dans toute la France.

Pierre Richard, boulangiste, a proposé le remboursement par le gouvernement aux héritiers du baron de Reinach de la somme versée par le baron à M. Rouvier pour le service secret.

Il a demandé l'urgence et sa motion a été adoptée par 232 contre 176.

M. Goussart a envoyé ses témoins à M. N. de Benoit, député de l'Aveyron, qui l'avait interrompu avec insistance.

Chez de Lesseps demande à la Cour d'Assises l'annulation de l'accusation portée contre lui par M. Franqueville, sous prétexte que le délit dont il est accusé n'est pas compréhensible spécifié.

Il prétend que ses transactions avec M. Baïhaut ne peuvent être qualifiées de corruption d'un fonctionnaire public, qu'il accuse M. Baïhaut d'extorsion.

La campagne agricole en 1892-93, en France.

La direction de l'agriculture vient de publier les résultats de la campagne agricole de 1892 93 au 15 décembre 1892.

Pour le blé, la comparaison de la superficie plantée avec celle de l'année précédente donne les résultats suivants : dans 14 départements, il y a augmentation de 5 à 20 0/0 ; dans 24 départements, augmentation de 1 à 4 0/0 ; dans 34 départements, la superficie plantée en blé est égale à celle de l'année précédente ; dans 25 départements, il y a diminution de 1 à 5 0/0 et, pour 5 départements, diminution de 5 à 20 0/0. L'état des cultures du blé est le suivant : très bon dans 28 départements, bon dans 50, assez bon dans 7 et passable dans 12.

Pour le seigle, la comparaison de la superficie plantée avec celle de l'année précédente donne les résultats suivants : dans 11 départements, augmentation de 5 à 15 0/0 ; dans 6 départements, augmentation de 1 à 5 0/0 ; 51 départements ne présentent aucune variation ; dans 13 départements, il y a diminution de 2 à 5 0/0 et, dans 4 départements, de 10 à 40 0/0. Quant à l'état des cultures, il est très bon dans 40 départements, bon dans 39, assez bon dans 5 et passable dans 1.

Voici une indication sur l'état de la culture du blé et du seigle dans les différentes régions :

Régions.	Blé.	Seigle.
Nord-Ouest.....	Très bon.	Très bon.
Nord.....	Très bon.	Très bon.
Nord-Est.....	Bon.	Très bon.
Ouest.....	Assez bon.	Bon.
Centre.....	Assez bon.	Bon.
Est.....	Bon.	Bon.
Sud-Ouest.....	Bon.	Bon.
Sud.....	Bon.	Bon.
Sud-Est.....	Bon.	Bon.
Corse.....	Bon.	Bon.

LES LOUPS EN HONGRIE.—Dans certaines contrées de la Hongrie, les gens n'osent plus quitter leurs maisons, le froid extraordinaire poussant les loups jusque dans les villages. Dans une forêt des environs de Temesvar, trois femmes qui ramassaient du bois ont été dévorées par ces carnassiers.

Breuvage à la mode.—Le CHOCOLAT MENIER est le breuvage à la mode. En avez-vous jamais fait l'essai ? Envoyez cartes postale pour échantillons et renseignements. "MENIER, New-York."

Pour donner l'appétit, pour activer l'appareil digesti, la Salsepareil le d'Ayer est sans rivale.

Simple question :

—Quels sont les cours d'eau dotés d'un mauvais caractère ?

—!!!

—Ce sont les ruisseaux qui murmurent !

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'affaire du Canal de Panama.

Une autre crise imminente.

Séances agitée à la Chambre des Députés.

Une provocation en duel, etc.

Paris, 8 février—La décision de la Chambre des mises en accusation en vertu de laquelle ont été acquittés les députés et les sénateurs que, selon M. de Franqueville, il y avait lieu de poursuivre, a causé un grand mécontentement dans le monde politique et la chute du Cabinet paraît inévitable.

Panama, 8 février—On affirme dans les cercles semi officiels que les Etats-Unis ont proposé à la Colombie un plan d'achèvement du canal de Panama. *La Cronista*, qui publie cette information, ajoute que les Etats-Unis ont offert de fournir les fonds pour la reprise des travaux, qui resteraient une entreprise colombienne, mais le canal une fois terminé, serait sous la protection des Etats Unis.

Cette offre serait faite, dit on, à condition que le gouvernement s'accordera pas d'autres concessions à la compagnie française.

Si la Colombie consent à se conformer à cette condition, on prétend que les Etats-Unis l'aideront à prendre possession à l'actif de la compagnie française, à la fin du mois.

Le *Star and Herald*, organe du liquidateur de la compagnie, exprime un avis contraire et affirme que le président accordera à M. Monchicourt la prolongation de la concession, en dépit des protestations qu'elle pourra soulever.

Le navire de guerre "La Fasca" est arrivé à Colon avec 32 exilés politiques qui avaient été expulsés de Bogota pour avoir pris part aux récents soulèvements.

Paris, 8 février—M. Bourgeois, ministre de la justice, a autorisé la communication d'une lettre de M. Grasset, député de la Chambre des députés, à recevoir de la Chambre des mises en accusation copie des témoignages, sur lesquels elle a basé l'acquittement des membres et ex-membres de la chambre accusés d'être compromis dans le scandale de Panama.

La Commission d'enquête, après avoir reçu ce document, décidera si elle doit prendre de nouvelles mesures contre ceux qui ont été examinés.

Les journaux expriment presque tous leur mécontentement, disant qu'il est difficile de comprendre pourquoi les accusations étant de même nature et les témoignages pour ainsi dire identiques on arrive à des conclusions différentes.

La Presse proteste contre l'acquittement de M. Rouvier, dit qu'il est dû à des raisons politiques et que les autorités ont eu peur de le mettre en jugement de crainte qu'il ne révélât des secrets pouvant perdre le gouvernement dans l'estime publique.

M. Audrieux, dans une entrevue publiée par le *Figaro*, dit que ces décisions restent pour lui sans importance et qu'il est prêt à faire cause commune avec les actionnaires pour poursuivre en remboursement et même en dommages ceux qui ont reçu illégalement des sommes prélevées sur le fonds destiné au Canal de Panama.

Il s'en rapporte aux tribunaux français qui sont compétents et impartiaux. Les actes du gouvernement ne seront pas influencés par les bruits diffamatoires que l'on fait circuler depuis un mois, il prétend que les citoyens doivent s'incliner devant les décisions des tribunaux et non devant celle d'un tribunal provisoire. (Applaudissements à gauche)

Nous avons fait, a ajouté M. Bourgeois, tout notre possible, et la question posée par M. Gousset n'est qu'une boutade. Nous ne voulons pas fournir aux ennemis de la république des armes pour la faire périr. Nous avons fait notre devoir et nous acceptons le résultat ; la Chambre va faire autant.

M. Godefroy Cavaignac, député de la Sarthe, a dit que ceux qui s'étaient faits les champions de l'honnêteté en organisant la campagne contre la compagnie du Canal, ont par la suite gardé le silence.

Il a été prouvé qu'un ministre avait reçu de l'argent de la compagnie, que des agents internationaux avaient joué dans la politique française un rôle difficile à comprendre. Les fautes de quelques individus ne peuvent pas servir d'armes contre toute une institution d'un pays.

(C'est le langage d'un honnête homme," s'est écrié M. Deroulède.)

M. Cavaignac passe en revue les fraudes si familières au public et continue ainsi :

"Je ne doute point de la sincérité du gouvernement, mais les résultats ne sont pas satisfaisants et rien ne peut m'empêcher de dire que son devoir est de surveiller l'emploi des fonds d'une compagnie financière. (Applaudissements.—Sensation parmi les ministres.)

Pourquoi les Français sont-ils républicains, parce qu'ils voient dans la République un gouvernement qui leur garantit l'impartialité de la justice et la fidélité au devoir. Qu'il ne soit pas dit qu'ils ont fait erreur.

M. Cavaignac a soumis l'ordre du jour suivant :

"La chambre étant décidée à appuyer le gouvernement dans la répression de tous les actes de corruption et déterminé à empêcher le retour des pratiques administratives qu'elle condamne, passe à l'ordre du jour. (Applaudissements.)

M. Deroulède a dit : "Tout ce qu'exigeait l'honneur de la France et de la République a été dit, je n'ai rien à ajouter aux sentiments qui viennent d'être exprimés."

M. Ribot a dit que le gouvernement avait fait son devoir quelque pénible qu'il fut.

Comme M. Cavaignac, il désire que la lumière se fasse sur l'affaire de Panama ; rien n'a été négligé pour atteindre ce but. Si Arton a disparu, ce n'est pas la faute du gouvernement.

Le Prof Arnaté, député socialiste du Tarn a dit que le socialisme était le seul remède aux corruptions politiques et il a présenté un ordre du jour dans ce sens.

Cette motion a été rejetée par 420 contre 37.

M. Ribot a annoncé que le gouvernement acceptait la proposition de M. Cavaignac, et celle-ci a été adoptée par 448 contre 41. On a décidé aussi que son discours serait affiché dans toute la France.

Pierre Richard, boulangiste, a proposé le remboursement par le gouvernement aux héritiers du baron de Reinach de la somme versée par le baron à M. Rouvier pour le service secret.

Il a demandé l'urgence et sa motion a été adoptée par 232 contre 176.

M. Goussart a envoyé ses témoins à M. N. de Benoit, député de l'Aveyron, qui l'avait interrompu avec insistance.

Chez de Lesseps demande à la Cour d'Assises l'annulation de l'accusation portée contre lui par M. Franqueville, sous prétexte que le délit dont il est accusé n'est pas compréhensible spécifié.

Il prétend que ses transactions avec M. Baïhaut ne peuvent être qualifiées de corruption d'un fonctionnaire public, qu'il accuse M. Baïhaut d'extorsion.

Troubles dans l'Amérique du Sud.

Valparaiso, 8 février—Une dépêche annonce qu'il sera peut-être nécessaire de proclamer l'état de siège à Buenos Ayres.

A Santa Fé des milliers de membres de l'armée Coloniale se sont soulevés pour protester contre la nouvelle taxe sur le blé.

Les troubles ont commencé samedi à Buenos Ayres et on a fait courir le bruit d'un projet de révolution. Le Président Pena qui était à la campagne est arrivé immédiatement et a fait appel aux troupes et à la police pour réprimer le soulèvement. Ces mesures ont rétabli le calme. L'alarme avait été causée par le bruit d'une révolution dirigée contre le gouverneur de la province de Jujury et la crainte que ce soulèvement ne gagnât Buenos Ayres.

Le gouvernement a été critiqué pour la hâte avec laquelle il a agi car les transactions commerciales ont cessé à cause des mesures qu'il a prises,